


الرقم : 001/04	الموضوع : المرأة في الوسط الريفي	مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
المصدر : <i>Le renouveau</i>	موقع الواب :	
التاريخ : 15 - 10 - 2010	العدد و [ص] :	
البلد : تونس		

JOURNÉE MONDIALE DE LA FEMME RURALE

La Tunisienne: une intégration effective dans le processus de développement

La Tunisie célèbre, aujourd'hui, à l'instar des pays du monde, la Journée mondiale de la femme rurale, sous le signe «Revendiquez votre droit à l'éducation et celui de vos filles».

La femme rurale en Tunisie se déploie à tous les niveaux et ne souffre plus de la moindre marginalisation, grâce à une volonté politique engagée à consolider l'égalité entre les sexes et à renforcer le statut de la femme, aussi bien en milieu rural qu'urbain. L'amélioration de ses conditions de vie, le renforcement de ses capacités et la consolidation de sa contribution dans le développement du pays constituent un choix stratégique dans la politique du développement social.

La femme rurale ne cesse, en effet, de bénéficier de mécanismes et de mesures favorisant la protection de ses droits. Des orientations ont été fixées dans ce cadre, à travers le programme présidentiel (2009-2014), dont la mise en place d'un plan d'action intégré en vue de promouvoir davantage la femme rurale, à travers la réduction des interruptions scolaires des filles en milieu rural, la réduction du taux d'analphabétisme, une plus grande attention accordée à la santé de la mère et de l'enfant et la multiplication des programmes d'éducation dans les zones rurales, en vue de diffuser la culture des droits de la femme et de la famille.

Quinze (15) pôles de rayonnement répartis sur 13 gouvernorats ont été créés dans ce cadre et trois autres sont en cours de réalisation dans les gouvernorats de Sidi Bouzid, Kairouan et Siliana

Se référant à la stratégie nationale «Femme et développement» et aux orientations des IX^{ème} (1997-2001), XX^{ème}

(2002-2006) et XI^{ème} (2007-2011) plans de développement économique et social ainsi qu'aux recommandations de Beijing, le «plan national pour la promotion des femmes rurales» a pour objectif global «l'intégration effective des femmes rurales dans le processus de développement».

Le plan comporte six axes relatifs à la promotion des ressources humaines féminines en milieu rural, l'amélioration des conditions de vie de la femme rurale, la promotion de sa contribution au revenu de sa famille, outre l'appui du rôle de la femme dans le secteur agricole, l'amélioration du niveau d'insertion et d'encadrement et des services sociaux en sa faveur et l'impulsion de sa participation au processus de développement.

Trois conseils ministériels ont été consacrés à l'étude de cette stratégie (2001, 2005 et 2007), favorisant la création de commissions régionales et locales pour la promotion de la femme rurale, l'élaboration d'un programme de lutte contre l'abandon scolaire en milieu rural, l'appui de l'insertion économique de la femme rurale et son incitation à la participation à la vie publique.

Aussi, et en concrétisation des orienta-

La femme rurale ne cesse de bénéficier de mécanismes et de mesures favorisant la protection de ses droits. Des orientations ont été fixées dans ce cadre, à travers le programme présidentiel (2009-2014)

tions fixées par le programme présidentiel (2009-2014), en faveur de la femme rurale, une stratégie nationale sera-t-elle mise en place, dans le cadre d'un partenariat entre les différentes parties concernées.

Déjà, un aréopage de mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation de ce plan d'action a été engagé, en l'occurrence «La commission nationale pour la promotion des femmes rurales» et les commissions régionales de promotion des femmes rurales (une par gouvernorat).

Couronnant ces actions, un prix présidentiel a été institué depuis 2001, pour le

Depuis 2003, un programme d'appui institutionnel et technique a été initié en faveur des planificateurs à l'échelle régionale. Il porte, notamment, sur les approches de développement basées sur les analyses et la planification selon le genre.

Encourager les compétences

Plus encore, dans l'objectif de perfectionner les aptitudes de la femme rurale dans les différents domaines, et afin de renforcer sa participation au développement local, des pôles de rayonnement ont été créés dans les zones rurales.

Ces espaces multidisciplinaires visent à faciliter la communication avec la femme rurale, à coordonner les interventions en sa faveur, créer un dynamisme local et impulser l'action associative.

Ils ont, également, pour finalités de valoriser les compétences féminines et d'impulser la participation de la femme rurale aux activités culturelles, sociales et éducatives, outre la facilitation de l'échange d'expériences et d'information, la coordination entre les différents intervenants en la matière et l'élargissement des actions d'orientation, d'écoute et d'assistance sociale.

Jusqu'ici, quinze (15) pôles de rayonnement répartis sur 13 gouvernorats ont été créés dans ce cadre et trois autres sont en cours de réalisation dans les gouvernorats de Sidi Bouzid, Kairouan et Siliana, moyennant une enveloppe de 150 mille dinars. Objectif: atteindre le nombre de 20 pôles d'ici fin 2011.

Dans ce même sillage, une étude d'évaluation de l'activité des pôles de rayonnement a été élaborée en 2009, en vue de la promotion de leur action avec pour démarche celle

Un prix présidentiel a été institué depuis 2001, pour le meilleur programme, projet ou initiative ciblant la promotion des femmes rurales

du partenariat avec le tissu associatif.

Toujours dans le même objectif, celui de perfectionner les compétences de la femme rurale et de favoriser son insertion dans les différents domaines de développement un

Une stratégie de restructuration des centres de la jeune fille rurale a été mise en place, touchant 14 centres répartis sur treize (13) gouvernorats, offrant annuellement une formation pour près de mille jeunes filles (1000) dans des spécialités diverses, notamment l'agriculture, l'artisanat et les services. Cette stratégie englobe aussi la révision des programmes de formation et l'aménagement des espaces de formation et leur équipement.

Des conseils d'entreprises ont été, par ailleurs, mis en place dans les centres de la jeune fille rurale de Bou Salem, Meknassi et Bou Hajla, permettant l'adaptation de la formation aux besoins économiques et favorisant l'insertion professionnelle des diplômées.

Parallèlement, un programme d'entretien de l'infrastructure de ces centres a été élaboré ciblant dix centres de formation de la jeune fille rurale relevant de l'Union nationale de la femme tunisienne (UNFT).

D'un autre côté, des efforts considérables ont été déployés dans le cadre d'un partenariat entre les structures gouvernementales, le

programme national de l'enseignement pour adultes et le tissu associatif en faveur de la lutte contre l'analphabétisme des femmes rurales.

Résultat: 88 mille jeunes filles et femmes rurales ont bénéficié de ce programme entre 2005 et 2008 et le taux d'analphabétisme a nettement régressé passant de 53% en 1999 à 42,8% en 2008.

L'insertion économique, une finalité

Tous ces efforts ont eu pour impact l'insertion économique de la jeune fille rurale grâce à la multiplication des mécanismes de financement des microprojets et l'intensification des opportunités de formation professionnelle.

D'où l'augmentation du taux des femmes rurales actives qui s'est élevé de 17% en 2004 à 20,1% en 2008 (contre 28,3% en milieu urbain et 25,5% à l'échelle nationale).

De plus, le nombre des femmes qui investissent dans le secteur de l'agriculture a évolué de quinze (15), en 1992, à 2597, actuellement, et celui des femmes propriétaires d'exploitations agricoles est passé de 26400 en 1994 à 33200 actuellement, soit une évolution de 25%. Ceci sans oublier que

14 centres répartis sur treize (13) gouvernorats, offrant annuellement une formation pour près de mille jeunes filles (1000) dans des spécialités diverses, notamment l'agriculture, l'artisanat et les services

la femme rurale contribue, à hauteur d'un taux de 38%, au travail saisonnier dans le secteur agricole.

En aval, des mesures ont été prises favorisant, notamment, l'augmentation du taux des femmes rurales bénéficiaires de microcrédits qui est passé de 19,9% à 30% en 2010 et l'augmentation de leurs ressources financières dans le cadre des grands projets de développement agricole intégrés, de 1,3% en 2006 à 5% en 2010.

Ainsi, les différents acquis enregistrés en faveur de la femme rurale ont favorisé la consolidation de sa place dans la société et sa contribution au développement et ont changé sa réalité à la faveur de l'évolution qualitative qu'elle a connue dans les différents domaines.

Wafa Attyaoui